

AÉROSTAT DESTINÉ À RÉALISER DES MISSION DE TRANSPORT D'UNE CHARGE UTILE

Avantages technologiques

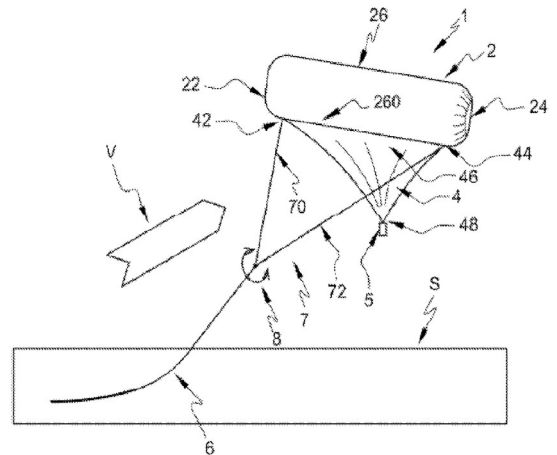
-  Fabrication simple
-  Mise en œuvre très rapide
-  Pas de pièce rigide ou renfort (sécurité accrue)

Synthèse de l'invention

L'invention concerne un aérostat pour des missions atmosphériques de transport de charge.

Les aérostats de type captif ou dérivant généralement ont une forme complexe et des dérives pour leur stabilité. Leur fabrication et utilisation peuvent être complexes.

L'invention présente un aérostat formé simplement d'une partie cylindrique et de 2 pôles reliés de l'intérieur par un câble élastique. Cette partie assure la portance. Une voile triangulaire fixée à l'aérostat permet de générer une traînée pour le transport de charges qui y sont attachées. Un dispositif d'attaches simples aux deux pièces polaires permet l'utilisation d'un point fixe au sol. La longueur des câbles peut être modulée par un dispositif motorisé.



Description détaillée de l'aérostat

- (2) Corps gonflable cylindrique
- (22,24) Pôles
- (4) Voile triangulaire
- (42) Premier sommet de la voile attaché au corps
- (44) Second sommet de la voile attaché au corps
- (48) Troisième sommet libre
- (5) Charge utile
- (6) Câble d'attache sol
- (7) Dispositif d'attache de l'ensemble
- (70,72) Brins d'attache

Bénéfices commerciaux

- Système simple, peu coûteux à fabriquer et à mettre en œuvre
- Réduction des risques lors de collision

Applications potentielles

- Transport de charges

Invention brevetée disponible sous licence.